

Ça se passe en région

AICVF Aquitaine

Visite de l'usine KSB à La Roche-Chalais (24)

20 membres de l'AICVF Aquitaine ont eu l'occasion de visiter le vendredi 27 février 2026 le site de l'entreprise KSB à La Roche-Chalais en Dordogne, site qui produit essentiellement les vannes papillons du groupe pour le monde entier et pour quasiment tous types d'application industrielles, thermiques ou hydrauliques.

L'entreprise allemande, présente en France depuis 1951, est implantée à La Roche-Chalais depuis l'acquisition de la société AMRI, en 1989 : le groupe est ensuite devenu leader mondial de la robinetterie pour le marché de la cryogénie (Gaz Naturel Liquéfié) et leader français de la robinetterie à papillon. La dernière phase de développement du site date de mai 2017 avec l'inauguration d'une unité de production de robinets haute performance à triple excentration pour les marchés mondiaux du gaz, de l'énergie et de la chimie.

La particularité de ce site est qu'il ne produit que des petites séries sur commande et strictement adaptées au besoin du client (marine, nucléaire, chauffage, cryogénie...) ; fluide transporté, conditions de température et de pression.

Les vannes papillons produites vont du DN 32 au DN 3000 !

KSB monde en chiffres :

- Plus de 3 Md€ de CA
- 16 400 employés dans le monde

KSB en France :

- 4 sites de production
- 1200 personnes
- 320 m€ de CA dont 80 % à l'exportation

KSB La Roche-Chalais :

- 400 personnes
- 120 m€ de CA
- 200 000 vannes par an





La totalité des joints caoutchouc ou Téflon® assurant l'étanchéité de la vanne (Paramètre primordial de qualité et de sécurité) est produite sur le site à partir de matière première importée.

Le corps de la vanne, le disque obturateur et les accessoires sont achetés bruts puis usinés sur le site à l'aide de machines à commande numérique de grande précision, parfois construites sur mesure pour KSB par des usines françaises.

Le tout est assemblé à la main suivant des méthodes éprouvées garantissant une fois de plus la qualité.

Une partie du site de La Roche-Chalais abrite l'atelier d'actionneurs et d'automatisme des vannes. Là aussi, en fonction de la commande client, KSB est capable de produire à la demande des actionneurs hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ou manuels avec leur régulation embarquée.

Enfin des essais très poussés de sécurité et d'étanchéité peuvent être réalisés sur le site. Des bunkers permettent de tester d'énormes vannes jusqu'à des pressions de plus 300 bar. Des bains d'azote liquide permettent d'atteindre des températures proches de moins 200 °C. Ces essais se font

parfois devant des clients ou des organismes certificateurs très exigeants.

Le tout se passe dans un cadre de verdure exceptionnel à la campagne.

L'impression générale fut le ravissement de tous de voir le savoir-faire français encore présent sur des sites ruraux avec du matériel de pointe et du personnel ultra qualifié, polyvalent et impliqué.

Bien sûr la concurrence de pays asiatiques est de plus en plus présente mais souhaitons longue vie à KSB La Roche-Chalais et KSB monde.

Merci à **Pascal Vinzio** (vice-président technologie et affaires extérieures France), **Sébastien Salzgeber** (directeur du site), **Alain Paugnat** (responsable des opérations) et **Florian Baudel** (Sales manager) pour leur accueil et leur temps passé à nous expliquer en détail l'histoire et les process du site avec toute la richesse de leurs expériences.

Cyril Gehier,

Membre Bureau AICVF Aquitaine

AICVF Languedoc-Roussillon

Réunion technique

Systèmes de ventilation certifiés - Décryptage pour bureaux d'études et installateurs

L'AICVF LAN, a organisé le mardi 17 février 2026 au lycée Léonard de Vinci (Membre Personne Morale) une réunion technique autour du thème des systèmes de ventilation certifiés. Cet évènement a été suivi par une trentaine de personnes. Les interventions de Sophie Bocquillon (responsable relations extérieures de l'entreprise Eurovent Certita) et de Nicolas Soffray (directeur de région de la société Soler&Palau) tous deux experts de la ventilation, ont permis de mener à bien cette présentation technique.



La présentation a mis en lumière les enjeux essentiels de la ventilation dans les bâtiments, qu'ils soient résidentiels ou tertiaires. Les experts en ventilation nous ont

rappelé que nous passons 85 % de notre temps dans des espaces clos et que l'air intérieur peut être 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, d'où l'importance d'un renouvel-



lement d'air maîtrisé. Les intervenants ont expliqué les sources de pollution intérieure (COV, particules, humidité, CO₂) et les effets néfastes sur la santé, tels que maux de tête, allergies ou fatigue. Ils ont rappelé aussi l'impact de l'étanchéité croissante des logements après rénovation, rendant la ventilation indispensable.

La partie réglementaire, présentée par **Sophie Bocquillon**, a donné les exigences applicables aux logements (arrêtés de 1982-1983, principes de la VMC autoréglable et hygroréglable) ainsi que celles du tertiaire (RSDT, Décret Tertiaire, Décret QAI). Les dispositifs imposent des débits d'air, la surveillance du CO₂ et l'inspection périodique des systèmes. Eurovent Certita Certification présente ensuite son rôle d'organisme tiers accrédité, garantissant la fiabilité des performances déclarées par les fabricants via essais, audits et données accessibles en ligne.

S&P par la voix de **Nicolas Soffray** a exposé son expertise industrielle, ses solutions de ventilation (simple flux hygro, double flux), et leur certification permettant de répondre aux exi-

gences RE2020 et aux aides financières en rénovation. La présentation a permis de montrer également l'intérêt des données certifiées pour fiabiliser les études thermiques et les DOE, assurer la transparence pour la maîtrise d'ouvrage et réduire les incertitudes pour les bureaux d'études. Enfin, elle insiste sur les gains énergétiques et le confort procurés par une ventilation performante et bien dimensionnée.

Véronique Dietsch,

Secrétaire groupe régional AICVF LAN



AICVF Poitou-Charentes - Haute-Vienne

Visioconférence

Transition énergétique 2026 – Enjeux du Fonds chaleur ADEME

Le 24 février 2026, l'AICVF Poitou-Charentes a organisé, en partenariat avec l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, un webinaire dédié aux évolutions majeures du Fonds Chaleur et des dispositifs de décarbonation ADEME. Cet événement a rassemblé une cinquantaine de participants – Membres ingénieurs & techniciens et partenaires AICVF POI et a permis de clarifier les nouvelles priorités 2026 du Fonds de chaleur ADEME : géothermie, récupération de chaleur fatale, réseaux de froid, et biomasse exemplaire.

Avec un budget Fonds Chaleur maintenu à 800 M€ mais une demande en forte hausse, l'ADEME mise sur des critères d'exemplarité et des outils renforcés (EnRezo, BatEnR, CCRt) pour accompagner les porteurs de projets. Pour les membres de l'AICVF, ces annonces ouvrent des pistes concrètes – appels à projets industriels (DECARB FLASH/IND), aides à l'ingénierie, formations certifiantes – mais imposent aussi des adaptations rapides : certifications RGE, maintenance obligatoire, ou encore gestion des fluides frigorigènes.

Quels leviers actionner en priorité ? Comment l'AICVF peut-elle vous accompagner ? Cet article synthétise les points clés à retenir et les prochaines étapes pour transformer ces enjeux en opportunités.

Introduction de Jean-Marie Souchet,
président AICVF POI

Participants :

53 inscrits, 15 participants en Visio, 38 participants dans 4 sites physiques (Agence partenaire CEGECLIM à Angoulême, TIPEE pour le 17, Domaine du Griffier pour le 79

& Agence partenaire Viessmann pour le 86).

Organisation AICVF POI :

- Présentation Newsletter AICVF POI transmise avec les vœux,
- AG AICVF prévue le 20 mars avec la présidente du Comité technique AICVF.
- Réunions à venir :
 - Réunion Limoges repoussée au 22 mai.
 - Réunion 4 régions sur IA et DATA le 5 juin à Tours.
- Concours AICVF : 2 candidats Bac+3 (IUT Poitiers MT2E), aucun pour le concours Bac+5.
- Page LinkedIn AICVF POI réactivée

Intervention ADEME pilotée par
Frankie Angebault

Organigramme ADEME Nouvelle-Aquitaine

- 3 sites : Bordeaux, Limoges, Poitiers.
- Directeurs régionaux délégués :
 - **Jérôme Roch** (Poitiers, départements 16/17/79/86).
 - **Emmanuel Béjanin** (Bordeaux, 33/40/47/64).
 - **Rémy Lauranson** (Limoges, 19/23/24/87).

...



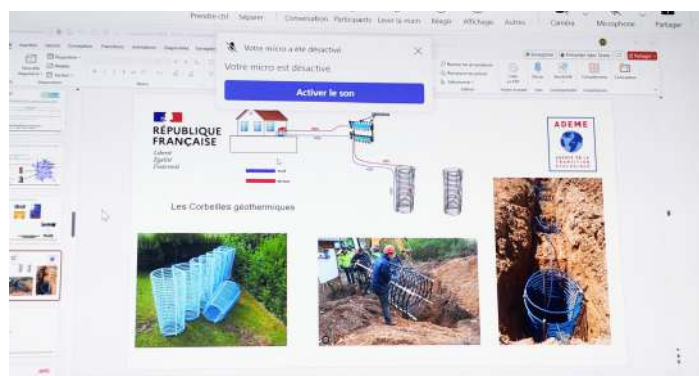
- Pôle Transition Énergétique : Frankie Angebault (coordinateur, référent réseaux de chaleur), Aurélie Chevalier (animation collectivités), Samuel Ardon (géothermie 17/86), etc.

Bilan 2025 et Contexte 2026 Fonds Chaleur

- Budget 2026 : 800 M€ (identique à 2025), mais insuffisant face à la demande (plus de 2 Md€ de projets).
- Priorisation des projets les plus pertinents et exemplaires.
- Ordre de mérite : priorisation logique des technologies (réduction des besoins récupération d'énergie fatale biomasse mutualisation géothermie/solaire aérothermie).
- Sites de référence : fondschaueur.ademe.fr et agirpourlatransition.ademe.fr.

Contrats Chaleur Renouvelable Territoriaux (CCRt)

- Objectif : Soutenir tous les porteurs de projet (collectivités, privés, associations) et regrouper les petits projets pour atteindre les seuils du Fonds Chaleur.



Solaire Thermique

- Aides :
 - ECS : 56 €/MWh sur 20 ans.
 - Combiné ECS + chauffage : 50-94 €/MWh (selon taille et bâtiment neuf/existant).
 - Pompe à chaleur solaire : 30 €/MWh (<250 m²).
 - Réhabilitation : audit à 50 %, travaux à 500 €/m² max.
- Critères : Étude préalable, qualification RGE, capteurs certifiés, productivité minimale de 400 kWh/m².

Réseaux de Chaleur

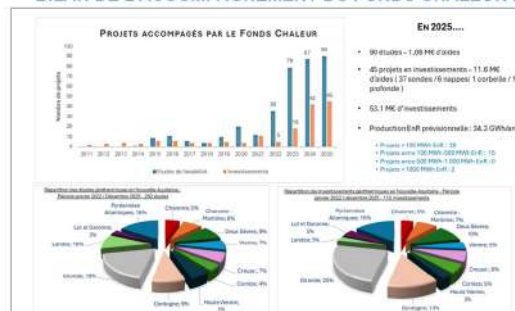
- Aides :
 - Projets <12 GWh : forfaits en €/ml selon DN.

- Couverture : 100 % du territoire néo-aquitain.
- Bilan 2025 : 136 GWh réalisés sur 220 GWh contractualisés (62 %), 45 M€ d'aides.
- Contact : fondschaueur@nouvelle-aquitaine.fr.

Évolutions 2026 par thématique Géothermie

- Bilan 2025 : 90 études, 45 projets investis (37 sondes, 6 nappes, 1 corbeille, 1 profonde), 53,1 M€ d'investissements, 34,3 GWh/an prévus.
- Aides 2026 :
 - Forfaits : 25-50 €/MWh pour le chaud, 20-30 €/MWh pour le froid (selon technologie et volume).
 - Critères : obligation de maintenance, contrat d'exploitation, fluides frigorigènes (PRG < 150 en 2028), Certification obligatoire.
 - Nouveautés : récupération sur eaux usées bascule vers "Chaleur Fatale", double compétence RGE pour les projets sur nappe.
- animateurs régionaux : CRER (Nord) et ALEC (Sud).

GÉOTHERMIE EN NOUVELLE-AQUITAINE : BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DU FONDS CHALEUR EN 2025



- Projets >12 GWh : aides en €/MWh sur 20 ans (12-25 GWh : 14 €, >25 GWh : 12 €).
- Évolutions 2026 :
 - Assouplissements pour les réseaux "fossiles" (>80 %).
 - Réseaux de froid : critère <150 gCO₂/kWh.
 - Intégration des PAC dans le calcul du taux EnR.
 - Scénario alternatif obligatoire pour les études (EnR non délocalisables).
- Outils : EnRezo (CEREMA) pour cartographier les potentiels.

Biomasse

- Projets <12 GWh :

- Forfaits : 21-1 €/MWh selon tranche et secteur.
- Critères : 12 % minimum de bois PEFC en NA, VLE <34 mg/Nm³.

- Projets >12 GWh :

- Critères "biomasse exemplaires" (diversification, VLE, stockage hydraulique).
- Aides : 14-9 €/MWh selon taille.

- Exclusions : chaufferies dédiées aux bâtiments neufs.

Chaleur Fatale

- Projets éligibles : récupération de chaleur fatale (interne/terne), data centers (liquid/immersion cooling).

- Aides :

- Étude : 50-70 % selon taille.
- Investissement : 30-50 % (40-60 % si PAC), TRB <36 mois.

- Nouveautés 2026 :

- Récupération sur STEP éligible.

- Projets neufs (<2 ans) inéligibles (hors STEP/data centers).

Décarbonation de l'Industrie

Dispositifs ADEME

- Parcours "Mon Parcours Économies d'Énergie" :

- Conseillers de proximité, diagnostics (Perf'Immo, Décarbon'action), audits énergétiques.

- Aides : ACT Pas à Pas, rénovation performante du bâti.

- Appels à Projets :

- Decarb Flash (relève 15/06/26) : récupération de chaleur fatale, efficacité énergétique, électrification, isolation.

- Decarb Ind (1^{er} semestre 2026) : projets >3 M€, réduction >1 000 tCO₂eq.

- Contacts :

- Paul Devieilletoile (paul.devieilletoile@ademe.fr).

- Judicaël Le Gall (judicael.legall@ademe.fr).

Guides & Ressources



Des guides et outils à disposition



Réseaux de chaleur : ressources

Un outil d'aide à la décision pour la Métropole Bordelaise

RAPPEL

Guide technique de conception de sous stations de réseaux de chaleur

Réalisé par INDDIGO



Points Clés du Webinaire à Retenir pour l'AICVF

- Priorités 2026 :

- Géothermie : double compétence RGE, maintenance obligatoire.
- Solaire thermique : Réhabilitation et combiné ECS/chauffage.
- Réseaux de chaleur : Scénarios alternatifs, intégration des PAC.

- Biomasse : Critères "exemplaires" pour les gros projets.
- Chaleur fatale : Élargissement aux STEP, exclusion des projets neufs.

- Outils :

- [EnRezo](#) (CEREMA) pour les réseaux.
- [BatEnR](#) pour les bâtiments.
- Guides ADEME pour les élus et maîtres d'ouvrage.
- Dépôt dossiers DECARB IND (mi-juin).

Pour aller plus loin :

CR WEBINAIRE Fonds de chaleur ADEME

Mardi 24 Février 2026 - [Cliquer ici](#)

Jean-Marie Souchet,
Président AICVF POI

...

Le calorifugeage, le héros très discret de la rénovation énergétique

En France, la lutte contre les « passoires thermiques » a pris une nouvelle dynamique avec le retrait des logements classés G du marché locatif. Coûts élevés, façades protégées, pénurie d'artisans RGE, les copropriétés sont confrontées à un mur de contraintes qui rendent impossible leur rénovation. Derrière ces freins se cache un manque de maturité en France sur une solution au potentiel sous-estimé : le calorifugeage.

Les canalisations parcourent tous nos bâtiments, qu'ils soient résidentiels ou commerciaux. Pourtant, leur impact sur la consommation énergétique du bâti est largement ignoré. L'exemple le plus connu est probablement celui des couloirs dans les logements collectifs : les tuyaux passent par les plafonds des espaces communs avant de pénétrer dans les copropriétés. Ces lieux de passage ne sont pas toujours bien isolés et dans certaines situations, des systèmes de refroidissement sont mis en place pour garder l'eau fraîche à la sortie du robinet. Une source de consommation énergétique supplémentaire qui pourrait être évitée si l'on prenait en considération l'isolation des tuyaux qui traversent ces espaces.

Où en sommes-nous aujourd'hui et quelles sont les normes ?

La norme qui régit l'isolation des tuyaux dans les applications CVC typiques 'EN 12828:2012+A1 2014' définit des classes énergétiques d'amélioration des performances, la classe 1 étant la pire et la classe 4 la meilleure.

Historiquement, conformément à la Réglementation thermique 2012 (RT2012) et au Grenelle de l'environnement, les minima sont la classe 2 et la classe 3 pour les canalisations d'eau chaude. Pour l'eau chaude sanitaire, les recommandations varient de la classe 2 à la classe 4.

Plus récemment, avec l'introduction de la Réglementation environnementale 2020 (RE2020), l'utilisation de la Classe 3-Classe 4 est plus courante pour les canalisations de chauffage.

Alors que le coût financier est souvent le premier frein pour les copropriétés, les travaux d'isolation des canalisations peuvent être financés à 100% par les CEE à condition d'utiliser un isolant de classe 4.

Au regard des dernières normes, considérons la différence de perte de chaleur entre un système de classe 2 et un système de classe 4 sur une base annuelle*.

Pertes annuelles de chaleur dans le cadre des normes d'isolation spécifiées

La quantité de chaleur perdue par le système (en kWh) pour chaque norme sur le réseau de tuyauterie spécifié.



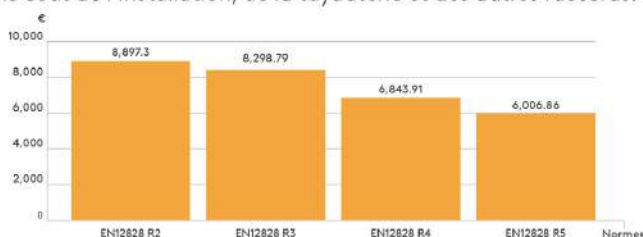
Comparaison du carbone associé à la chaleur perdue

Ce graphique montre les émissions de carbone associées à la chaleur perdue par le système au cours de son exploitation.



Coût de l'isolation et des pertes de chaleur dans le cadre de la norme d'isolation spécifiée, sur la période spécifiée

Ce graphique montre le coût d'investissement du matériau d'isolation et le coût de la chaleur perdue par le système pour la norme concernée. Exclusions: le coût d'investissement n'inclut pas le coût de l'installation, de la tuyauterie et des autres raccords.



*La température de fonctionnement du système considéré est de 60°C, avec une température ambiante de 10°C, et une vitesse de vent de 1 m/s. Il se compose de 5 tailles de tuyaux (acier 20 NB - 200mtrs, acier 25NB - 300mtrs, acier 50 NB - 100mtrs, acier 100NB - 80mtrs, acier 150NB - 40mtrs). Le système de chauffage est supposé être 52,6kg CO₂-eq/kW, et le coût de la chaleur est supposé être €0,10 /kWh, basé sur un système de chauffage fonctionnant 8760 heures par an). Le coût de l'installation de l'isolation ou de l'enlèvement de l'isolation précédemment installée n'est pas pris en compte.

Les graphiques montrent que l'amélioration de l'isolation d'une classe énergétique 2 à une classe 4 permettrait d'économiser environ 23 % des pertes de chaleur annuelles, ce qui se traduirait par une économie de plus d'une tonne de carbone par an, une réduction des coûts énergétiques du bâtiment de plus de 2 000 euros par an, avec un retour sur investissement de moins d'un an pour le coût de l'isolation supplémentaire (sans compter le coût de l'installation).

Une meilleure prise en compte de l'isolation des tuyaux permet à la fois de réduire les charges des copropriétés et d'améliorer la performance énergétique globale du bâtiment, sans aucune avance de trésorerie. Une solution qui réunit le meilleur des deux mondes et deviendra obligatoire en 2027 pour les bâtiments tertiaires et résidentiels, neufs comme existants.

Signée par : Laurent Combescot, Responsable du développement commercial Kingspan Technical Insulation Ltd (France). E: laurent.combescot@kingspan.com.





Pour Jean-Charles Colas-Roy (président de Coénove), le salon de l'agriculture qui vient de s'achever met en évidence les multiples services que nous apportent et nous apporteront les agriculteurs dans le cadre du recyclage de leurs déchets agricoles et agroalimentaires en biogaz. Les digestats résultants se substitueront aux engrais chimiques souvent importés. Les gaz verts se présentent donc comme une ressource énergétique produite en France, stockable, non intermittente et renouve-

lable. L'intégration progressive du biométhane dans les usages « confort » donneront du sens à la transition énergétique, de la fourche à la chaudière, et du producteur local d'énergie verte au consommateur de proximité.

Le président de Coénove en conclut que l'usage des gaz verts en chauffage est une réponse à la Directive européenne sur la Performance Énergétique des Bâtiments (DPEB).

www.coenove.fr



COSTIC
Comité Scientifique et Technique
des Industries Climatiques

Le COSTIC nous informe de sa prochaine séance de formation en distanciel, en visio, sur les circuits hydrauliques performants. Elle se tiendra le 9 avril 2026. S'appuyant sur le guide « *Circuits hydrauliques : composants et règles de conception* » du programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE), elle traitera des règles de conception, du dimensionnement et des circuits hydrauliques de chaudières à condensation et pompes à

chaleur et de leur optimisation en réduction des pertes thermiques.

[S'inscrire](#)

Les autres journées techniques du COSTIC du 1^{er} semestre :

- La gestion technique du bâtiment : 04/06/2026
- L'eau chaude sanitaire : 11/06/2026
- Ventilation et qualité d'air intérieur : 25/06/2026.

www.costic.com



La mesure d'évaluation des pratiques RSE des entreprises s'effectue de plus en plus couramment sur l'échelle EcoVadis qui prend en compte notamment les engagements environnementaux, sociétaux et sociaux, éthiques ainsi que les pratiques d'achats responsables d'une entreprise.

Tous secteurs d'activités confondus, de plus en plus d'organismes ou sociétés s'engagent dans cette démarche de notation qui valorise leur standard relationnel. C'est à la mesure de ces points majeurs



que Daikin Airconditioning France a obtenu la médaille d'or EcoVadis pour sa performance en matière de durabilité, forte d'une politique RSE ambitieuse et volontairement engagée. Les études menées par EcoVadis ont conduit à l'attribution d'une note de

80/100 qui classe Daikin France dans les 5 % d'entreprises les plus performantes sur plus de 130 000 inscrites dans la démarche d'évaluation EcoVadis.

www.daikin.fr

www.ecovadis.com



SAUTER Régulation partenaire de la Journée Nationale de la Chaleur et du Froid renouvelables.

Mardi 31 mars - Paris XII^{ème} - *Espace Diderot*

Cette journée est organisée par AMORCE, la FEDENE et le Syndicat des énergies renouvelables (SER).

En France, près de 50 % de l'énergie consommée est dédiée à la chaleur, encore largement dépendante des énergies fossiles. Parallèlement, les besoins en froid renouvelable augmentent face à la hausse des températures. Il est temps d'agir massivement pour concrétiser des projets ambitieux.

Participez à cet événement clé et découvrez comment décarboner nos territoires grâce aux bioénergies, aux politiques publiques, et au développement du froid et de la chaleur renouvelables.

LES SOLUTIONS DE SAUTER :

Automate Modulo 6

Automate pour circuits primaires



Vannes Optima Compact VFL (PICV)

*vannes de régulation
et d'équilibrage des
réseaux indépen-
dantes de la
pression.*



Régulateur RDT 600

Régulateurs pour réseaux secondaires



Vannes d'équilibrage réseau indépendante de la pression VAD



Logiciel SAUTER Vision Center

*de gestion technique qui assure le pilotage,
la visualisation et l'analyse de fonctionnement
des réseaux de chaleur et froids urbains.*



Systems
Components
Services
Facility Management



Pour plus d'information :
www.sauter.fr ou info@sauter.fr





Un outil de gestion du réseau électrique. L'application Hello Watt permet, depuis 2022, de mieux comprendre et maîtriser sa consommation d'énergie grâce à un suivi détaillé en euros et en kilowattheures, par jour, par mois et par an. Les données sont récupérées via les compteurs communicants des foyers, et l'application prend en compte le tarif exact du contrat souscrit d'électricité et de gaz et permet à l'utilisateur de vérifier automatiquement la compétitivité de son contrat. À ces fonctionnalités de suivi s'ajoute désormais, depuis l'hiver 2025-2026, le pilotage des pompes

à chaleur Daikin, en quelques clics via l'API de Daikin. Lors des pics de consommation hivernaux, Hello Watt abaissera la température de consigne des pompes à chaleur Daikin de quelques degrés pendant 15 à 30 minutes, sans incidence sur le ressenti de l'occupant. Invisible pour l'utilisateur, cette mesure partagée aura son impact sur le réseau électrique et ses appels de puissance et le redémarrage des centrales thermiques d'appoint.

www.hellowatt.fr

www.daikin.fr



Afin de valoriser les retours d'expérience de terrain en matière de rénovation énergétique en France, le Cercle Promodul, partenaire de Renov'Acteur, animera des ateliers à chaque étape de la tournée. Ces interventions s'articuleront autour de deux thématiques majeures : le confort d'été et l'adaptation au réchauffement climatique ; l'accélération de la rénovation énergétique à l'échelle du quartier.

Ces actions seront menées en lien avec Morice Réno, mobilisé auprès des collectivités pour en assurer le déploiement. À chaque étape, élus, maîtres d'œuvre, syndics, opérateurs du bâtiment et acteurs du financement seront invités à participer localement à la dynamique Rénov'Acteurs.



est
partenaire de



DU 19 MARS
AU 02 JUILLET 2026



L'objectif est de valoriser les initiatives territoriales, de renforcer les coopérations entre acteurs publics, privés et institutionnels, et de favoriser le passage à l'action.

www.cercle-promodul.inef4.org

www.renovacteurs.fr



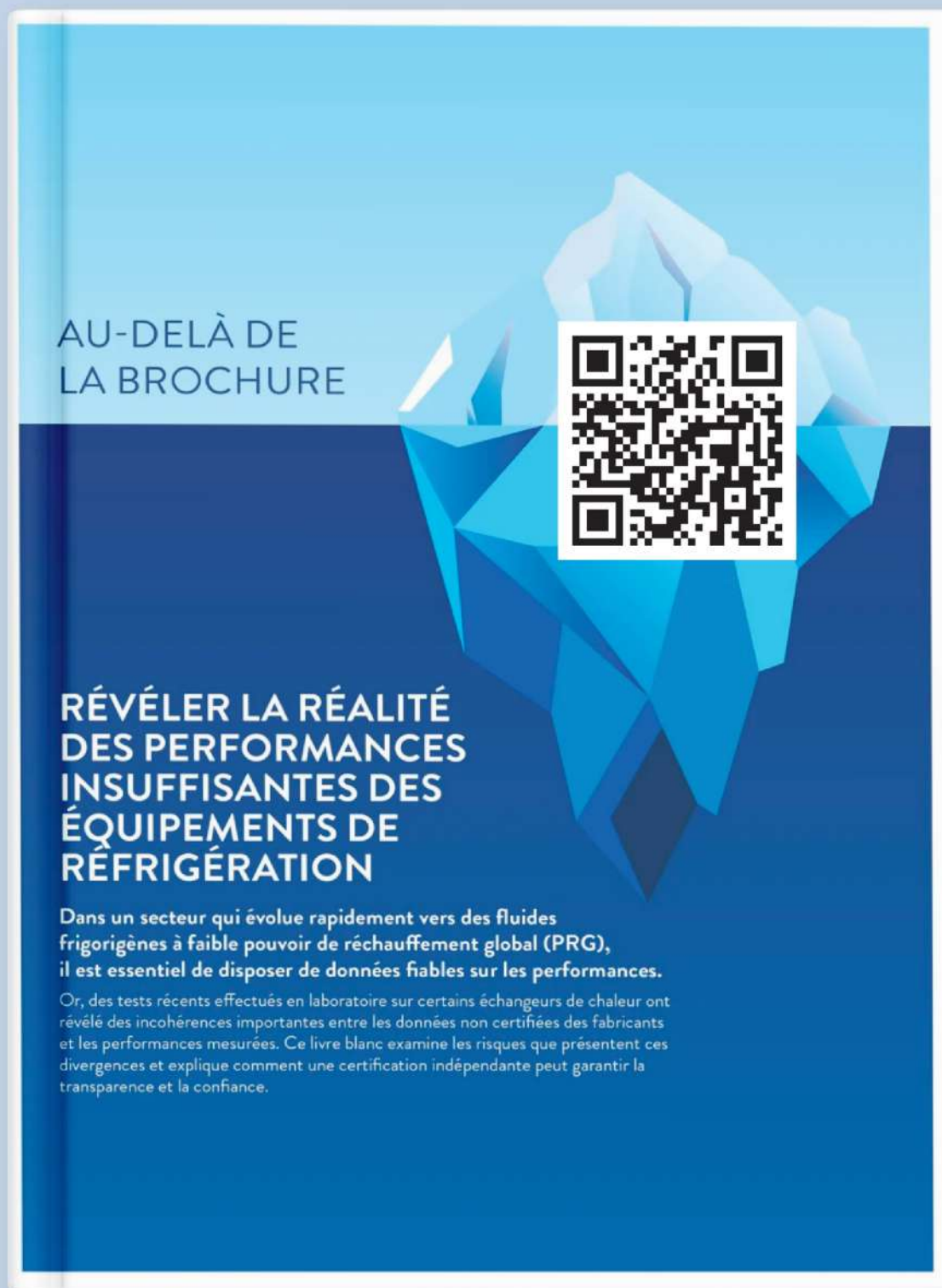
Pour Édouard Durier, vice-président de la FFB Grand Paris Île-de-France en charge des affaires économiques, le secteur du logement accuse toujours un retard significatif. Les autorisations sont ainsi passées de 77 100 en 2022 à 64 800 à fin 2025, tandis que les mises en chantier ont reculé de 59 500 à 44 900 sur la même période. La hausse des autorisations observée fin 2025 (+19,8 % sur un an) constitue un signal encourageant, sans toutefois compenser la baisse cumulée enregistrée depuis trois ans. Dans ce contexte, les dispositifs récemment engagés — création d'un statut du bailleur privé dans la loi de finances pour 2026 et plan « Relance Logement » visant à soutenir l'investissement locatif — vont dans le bon sens, mais devront s'inscrire dans la durée pour produire un effet tangible sur l'activité de construction. L'entretien-réno-

vation présente également des signes de ralentissement, avec une baisse de -2,1 % en volume au troisième trimestre 2025 en Île-de-France, malgré une demande structurellement soutenue. La réouverture de MaPrimeRénov' est ainsi saluée, tout en soulignant la nécessité d'une plus grande stabilité des aides publiques. À l'échelle territoriale, la simplification des autorisations d'urbanisme, la mobilisation du foncier disponible, le renforcement de la rénovation énergétique et un meilleur accès des PME aux marchés publics constituent des leviers déterminants pour accompagner la reprise. Dans cette perspective, à l'approche des élections municipales, Édouard Durier souligne le rôle central des collectivités locales pour transformer les premiers signes d'amélioration en une dynamique durable de relance du secteur.

www.ffbatiment.fr/grand-paris-idf

...

TÉLÉCHARGER NOTRE NOUVEAU LIVRE BLANC



AU-DELÀ DE
LA BROCHURE

RÉVÉLER LA RÉALITÉ DES PERFORMANCES INSUFFISANTES DES ÉQUIPEMENTS DE RÉFRIGÉRATION

Dans un secteur qui évolue rapidement vers des fluides frigorigènes à faible pouvoir de réchauffement global (PRG), il est essentiel de disposer de données fiables sur les performances.

Or, des tests récents effectués en laboratoire sur certains échangeurs de chaleur ont révélé des incohérences importantes entre les données non certifiées des fabricants et les performances mesurées. Ce livre blanc examine les risques que présentent ces divergences et explique comment une certification indépendante peut garantir la transparence et la confiance.



Bâtir la confiance, ensemble.

Dans un contexte marqué par un ralentissement de l'inflation et une croissance modérée du PIB (+0,9 %), en ligne avec l'évolution des dépenses des ménages, la production de crédits immobiliers destinés au logement neuf des particuliers a fortement progressé (+28,1 %), malgré un tassement observé en fin d'année. Cette dynamique a notamment été soutenue par une mobilisation importante du prêt à taux zéro (PTZ) dans le neuf. Pour autant, les ventes de logements neufs aux particuliers — maisons individuelles (secteur diffus et groupé) et logements collectifs — n'ont que marginalement progressé, pour atteindre 125 408 unités. Ce niveau reste très inférieur à la moyenne de long terme (1995–2025), avec un écart estimé à - 41,1 %. Cette référence de long terme, fréquemment mobilisée dans les analyses de la FFB Pôle Habitat (*communiqué de février*), met en évidence des déséquilibres persistants sur l'ensemble de la chaîne de production : 97 146 mises en vente aux particuliers, 356 389 mises en chantier (soit un écart de l'ordre de 21,5 %), et 422 492 autorisations (écart de 9,9 %). Avec 8,8 mises en chantier pour 1 000 ménages en 2025, le niveau observé rejoint celui des années 1950, loin des pics atteints au milieu des années 2000 (près de 20 en 2006). Au-delà des indicateurs conjoncturels, la question du logement reste étroitement liée aux trajectoires de vie des ménages. La propriété d'un logement, par nature peu mobile, peut constituer un frein à la mobilité professionnelle, tandis qu'un déficit d'offre locative de proximité limite les capacités de recrutement. Selon les données de la FFB Pôle Habitat, environ 590 000 personnes vivent aujourd'hui hors du domicile parental dans



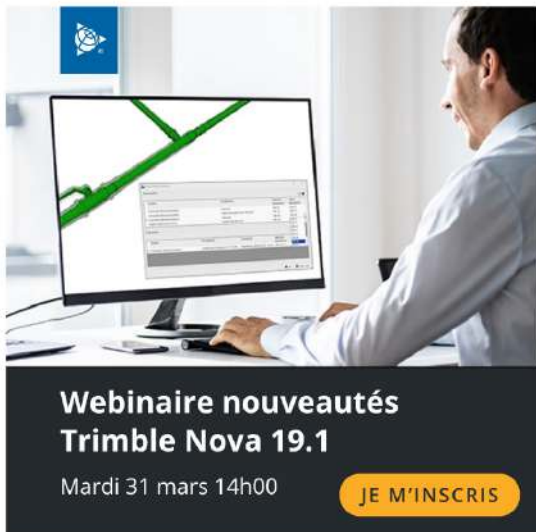
Gregory Monod avec Christophe Boucaux.

des conditions d'hébergement contraintes. À cela s'ajoutent 4,2 millions de personnes mal logées, dont 350 000 sans-abri, ainsi que 2,8 millions de demandeurs de logements sociaux. Ces tensions structurelles pèsent également sur la dynamique démographique, la natalité étant sensible aux conditions de logement. Dans ce contexte, l'ensemble de ces facteurs convergents plaide en faveur d'un effort soutenu de production de logements. La récente mise en place du dispositif dit « Jeanbrun », inscrit dans la loi de finances (adoption le 2 février 2026, à confirmer), traduit cette volonté de relance. Ouvert notamment à l'investissement locatif, y compris dans le logement individuel, ce nouveau cadre fiscal répond aux attentes des acteurs de la construction après l'arrêt du dispositif Pinel. Contrairement à une logique de réduction d'impôt directe, il repose sur un mécanisme d'amortissement de l'investissement dans la durée, marquant ainsi une évolution notable des leviers de soutien au logement locatif privé.

www.polehabitat-ffb.com

Px moyens logements neufs	2022	2023	2024	2025
MI construction diffus	198 000 €	216 000 €	207 000 €	198 000 €
MI groupé promotion	343 787	351 496 €	346 329 €	350 946 €
Appartement promotion	4 654 €/m ²	4 746 €/m ²	4 710 €/m ²	4 844 €/m ²

Ventes logements neufs		
	2024	2025
Particuliers	112 279	125 408
Institutionnels	57 665	53 623
Total	169 944	179 031
Diffus	50 800	67 800
Groupés	3 153	3 343
Collectifs	58 626	54 265
Mises en chantier		
Individuels	98 526	104 674
Collectifs	162 575	174 994
Autorisations		
Individuels	122 318	137 266
Collectifs	207 153	243 553



Et si vous pouviez préparer vos réseaux fluides plus rapidement, éviter certaines reprises sur chantier et mieux anticiper les contraintes avant la pose ?

Suivez notre webinaire : Allez au-delà du BIM avec Trimble Nova 19.1

Mardi 31 mars 2026 à 14h00

[S'inscrire](#)

Dans un contexte où les projets deviennent plus complexes et les délais plus courts, les entreprises du bâtiment doivent concevoir et installer leurs réseaux avec toujours plus de précision et de réactivité. Pourtant, entre les modifications de plans, la coordination entre les différents corps de métiers et les contraintes du terrain, les erreurs et les pertes de temps restent fréquentes. La question que se posent aujourd'hui de nombreux professionnels est simple :

Comment mieux préparer ses réseaux pour éviter les reprises sur chantier et travailler plus efficacement ?

Les outils numériques offrent aujourd'hui des solutions concrètes pour visualiser les installations en 3D, automatiser certaines étapes de conception et anticiper les contraintes avant même d'arriver sur le chantier.

Dans ce webinaire, vous découvrirez comment Trimble Nova 19.1 permet de concevoir les réseaux plus rapidement, en toute sécurité et en améliorant la coordination avec le chantier grâce aux :

- Calcul de réseaux Chauffage 3D : Optimisez vos processus et facilitez vos modifications.
- Routage automatique des réseaux de ventilation filaire : Simplifiez la conception de vos installations.
- Raccordement automatique 3D : Gagnez un temps précieux et gagnez en précision lors de la conception.
- Et plus encore...

Mardi 31 mars 2026 à 14h00 : [Inscrivez-vous](#)

Piscine des Marquisats à Annecy - Annonce du projet retenu pour un démarrage travaux fin 2026. Un équipement sportif conçu pour répondre à 100 % des loisirs estivaux et à toutes les pratiques de natation. Elle sera accessible à l'ensemble des 153 000 habitants qui bénéficient déjà sur Annecy et ses environs, de presque 1500 m² de bassins aquatiques. La consultation s'est appuyée sur un « marché global de performance » lancé en avril 2025 et dont le groupement de compétences mené par Spie Batignolles a été lauréat. Celui-ci est composé de différents acteurs : architectes, paysagistes, ingénieurs et entreprises partenaires.

Pour le choix du candidat, la municipalité avec son maire, François Astorg, a été accompagnée par un assistant technique à maître d'ouvrage (ATMO), composé des entreprises : Echo Atelier, Mission H2O, Cyprium, BLT Droit Public et Equaterre. Les sources renouvelables — boucle d'eau, panneaux solaires hybrides et dispositifs de récupération de chaleur — assureront 68 % des besoins de chaleur. En parallèle, la production photovoltaïque et hybride cou-



vrir les besoins électriques du bâtiment, ainsi que ceux liés au maintien en température des bassins. Il s'agit d'un projet d'envergure, conçu autour d'une approche environnementale et de la mobilisation des compétences locales.

www.annecy.fr/espace-presse/kiosque-de-lespace-presse

LE GROUPEMENT

- > L'architecte : **TNA Architectes**
- > La réalisation et la direction des travaux : **Spie batignolles Sud-Est**
- > Le bureau d'étude paysager : **Atelier LJM**
- > Le bureau d'études Fluides, SSI, CFO/CFA et QEB : **SYMBIEAU TECH**
- > Le bureau d'études Structure : **CTE**
- > Le bureau d'étude géotechnique : **KAENA**
- > Le bureau d'études VRD et aménagements extérieurs : **ALP VRD**
- > Le bureau d'études acoustique : **REZ'ON**
- > L'entreprise lots techniques CVC Plomberie Traitement d'eau : **HERVÉ THERMIQUE**
- > Le mainteneur : **HERVÉ THERMIQUE**



Le SYNASAV renouvelle sa gouvernance, tant au niveau national que régional, et se dote d'un nouveau président.

Éric Hernandez succède à Roland Bouquet, qui achève deux mandats à la tête du syndicat. Dirigeant d'entreprise, à la tête d'ADG Maintenance Énergétique à Verrières-en-Anjou (Maine-et-Loire), Éric Hernandez a été élu avec 98 % des suffrages exprimés, pour un taux de participation de 68,1 %. Cette élection est intervenue à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire ayant également conduit au renouvellement de l'ensemble des instances du syndicat, tant du Bureau exécutif que des bureaux régionaux. Le nouveau président entend porter la voix des métiers de la maintenance et accompagner les professionnels face



aux évolutions technologiques et réglementaires. Son action s'articule autour de quatre priorités :

- Renforcer la défense des entreprises et des métiers
- Donner aux entreprises les outils pour réussir la transition

- Renforcer l'attractivité du secteur et Valoriser les techniciens
- Moderniser le syndicat et renforcer la proximité terrain. Cette année 2026 marque les 60 ans du SYNASAV et son engagement aux côtés des métiers du Génie Climatique. Elle sera aussi marquée par le congrès national le 4 juin qui sera le grand rendez-vous

des professionnels de la maintenance au Palais Brongniart.

synasav.fr



Réglementation gaz dans les ERP

Découvrez toutes les nouveautés de la réglementation gaz 2026

Fruit d'un travail collaboratif porté par le bureau de la prévention et de la réglementation incendie de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur et le CNPG (Centre National d'expertise des Professionnels de l'énergie Gaz), l'arrêté du 23 février 2025 modernise les règles de sécurité gaz dans les établissements recevant du public. Il introduit **une approche innovante**, plus souple et adaptée aux réalités du terrain, tout en **renforçant la sécurité** des installations.



Visionnez le replay du
webinaire du 4 décembre 2025
en scannant ce QR Code



LES POINTS ABORDÉS

- L'utilisation et le fonctionnement des guides approuvés et leurs avantages sur les innovations
- Les impacts de cette réglementation sur vos futures opérations
- Les nouveautés qui facilitent la réalisation des opérations (Sites de production d'énergie, certificat de conformité adapté, vérification obligatoire pour les ERP de 5^{ème} catégorie, etc...)

Biométhane Chiffres clés

Mars 2026

818 sites

de biométhane
en injection dans le réseau

15,8 TWh/an
de capacité installée

Équivalent à
3 947 000
logements neufs chauffés, ou

63 150 bus
roulant au BioGNV



Espace étudiants Nouvelle rubrique



Décryptage des enjeux, liens utiles, actualités...
1 seul endroit !